

de la circonscription de Macdonald s'en rapportent à moi pour lui faire savoir ce qu'ils désirent, et c'est ce que j'ai fait chaque année depuis qu'il est à la tête de ce département. Que veut de plus l'honorable ministre? Attend-il une pétition de quelque société de libéraux? Si c'est là ce qu'il attend, je pourrais la lui procurer; mais je crains qu'il ne puisse compter sur une convention comme il en existait une au moment où cet ouvrage a été commencé. A moins donc, je le répète, de terminer ces travaux, c'est \$15,000 que l'on aura dépensés sans utilité aucune.

M. BLAIN: Je me serais attendu que le ministre, de passage au Manitoba, aurait pris quelque intérêt à la chose, serait allé voir mon honorable ami de Macdonald, ou l'aurait prié de faire un examen de l'ouvrage.

L'hon. M. PUGSLEY: Il ne m'y a pas invité.

M. BLAIN: L'honorable député de Macdonald (M. Staples) a fait son devoir.

Chaque fois que cette question de dragage est venue en discussion devant le comité, il a nettement formulé sa demande. Le ministre déclare aujourd'hui que, d'après le rapport de son département, les travaux sont terminés. Je préfère m'en tenir à l'affirmation du représentant du comité et je suis fort étonné que le ministre, au cours de son voyage dans l'Ouest, se soit entièrement désintéressé de cet ouvrage. Voudrait-il bien me dire quel genre de requête il attend? Il n'affirme pas que cet ouvrage soit nécessaire ou inutile; sa seule excuse c'est qu'on ne lui a rien demandé à cet égard. Pareille excuse est vraiment inacceptable. Quand une demande de ce genre revient ici sur le tapis à chaque session, le ministre, il me semble, a le devoir de mettre la chose à l'étude et de s'informer si l'intérêt public demande cet ouvrage, et cela afin de pouvoir dire au comité si la dépense projetée est au bénéfice du pays. Si ses fonctionnaires ont fait rapport à cet égard, ils ont dit, je suppose, qu'il y a lieu d'effectuer cette nouvelle dépense ou que l'ouvrage est terminé de manière à pouvoir être utilisé par la localité au bénéfice duquel il a été entrepris.

L'hon. M. PUGSLEY: L'honorable député (M. Blain) ne voit-il pas qu'il prend une attitude diamétralement opposée à celle qu'il a tenue jusqu'ici? Parfois, quand il m'a fallu, à contre-cœur, déclarer que j'avais entrepris certain ouvrage sur la proposition d'un député, mon honorable ami, de concert avec ses collègues, m'ont attaqué, déclarant que j'aurais dû prendre l'avis, non pas d'un député, mais des fonctionnaires de mon ministère. Quant à l'ouvrage en discussion, j'ai fait étudier la question, et les fonctionnaires de mon

ministère qui sont responsables des renseignements qu'ils donnent, affirment que l'intérêt public ne demande pas la construction de nouveaux travaux. En pareilles circonstances, malgré tout le respect que je professe pour l'honorable député (M. Staples), si désireux que je serais de me rendre à ses vœux—et il est toujours si bienveillant que ce serait un véritable plaisir d'obtempérer à ses désirs—je ne me crois pas autorisé à effectuer de nouvelles dépenses.

M. BLAIN: Le ministre affirme-t-il que j'aie jamais affirmé, à titre de membre du comité, qu'il ne convient pas de prêter l'oreille aux demandes des députés?

L'hon. M. PUGSLEY: Si je ne me trompe, l'honorable député...

M. BLAIN: Non.

L'hon. M. PUGSLEY: J'ai cru me rappeler que l'honorable député m'a critiqué pour avoir pris l'avis d'un député...

M. BLAIN: Non.

L'hon. M. PUGSLEY: Surtout d'un député ministériel.

M. STAPLES: Cette fois-ci, je n'entends pas que le ministre des Travaux publics me détourne de la question par ses compliments et la flatterie. J'ai la chose à cœur, de concert avec ceux que je représente ici, et je saurais infiniment gré au ministre d'apporter un peu plus de gravité dans cette discussion. J'ignore la nature de ce rapport dressé par les ingénieurs en question; mais je pose les faits tels que je les connais. Tant qu'on n'aura pas fait quelques travaux à cet endroit, les \$15,000 déjà dépensés l'auront été en pure perte pour le public. Quand le ministre affirme que l'intérêt public ne demande pas ces travaux, je suis convaincu qu'il est mal informé. Avant la clôture de la session, lorsqu'on nous soumettra le budget supplémentaire, il y figurera, j'espère, quelque crédit affecté au parachèvement de ces travaux.

L'hon. M. PUGSLEY: Que l'honorable député veuille bien passer chez le sous-ministre, et celui-ci se fera un plaisir de lui montrer ce rapport. Dans une circonstance antérieure, lorsque l'honorable député (M. Staples) me critiqua pour avoir effectué cette nouvelle dépense, le compte rendu de ses observations fut transmis à l'ingénieur dirigeant; celui-ci étudia alors la question et il déclare dans son rapport qu'à son avis l'intérêt public n'autorise pas les travaux demandés.

M. STAPLES: Est-ce donc à dire que les \$15,000 dépensés jusqu'ici l'ont été en pure perte?

L'hon. M. PUGSLEY: Non pas; je me suis borné à dire qu'il n'y a pas lieu de construire de nouveaux travaux.

M. STAPLES.